



## **RAID PLOUGASTEL** **25 Juin 2023**

### **REGLEMENT**

Organisé par l'association **Pour Tom**, Le **Raid Plougastel** est une course d'aventure multisports située dans le Finistère, **sur la commune de Plougastel Daoulas**.

#### **ARTICLE 1: ORGANISATION**

LE RAID PLOUGASTEL c'est une épreuve sportive d'endurance qui se pratique par équipe de 2 personnes en milieu naturel.

Le raid consiste à effectuer un parcours en orientation en enchaînant divers moyens de progression : le VTT, la course à pied, le canoë, le paddle, l'escalade, le « run and bike », le biathlon laser.

Trois parcours sont au programme :

Un Parcours DECOUVERTE **8H30-12H30 (environ 40 km)**

Un Parcours AVENTURE **8H-15H (environ 90 km)**

Un Parcours Génération **10H – 12H30 (environ 20 km)**

Une Randonnée Orientation (orientation urbaine à destination des enfants, encadrés par 1 parent, ou à des adultes) (environ 10 km)

#### **IMPORTANT**

*Le Raid Plougastel est un RAID AU SCORE, c'est à dire que les équipes doivent valider leur passage à différents points de contrôle en validant un maximum de balises en un temps limité.*

*Chaque balise représente un nombre de points, qui peut être variable. Il s'agira donc pour les équipiers d'opérer des choix stratégiques (privilégier une discipline plutôt qu'une autre, juger de l'accessibilité et du temps nécessaire pour atteindre certaines balises).*

*La distance des parcours est donc donnée à titre indicatifs, et pourra varier en fonction des choix opérés.*



## ARTICLE 2 : L'ACCUEIL et le PROGRAMME

DATE	CATEGORIES	HORAIRES	PLANNING
<b>Samedi 24/06</b>	Découverte/ Aventure/ Génération	<b>17H – 19H</b>	Retrait des dossards Salle AVEL SPORT
<b>Dimanche 25/06</b>	<b>RAID Aventure</b>	<b>6H45 à 7H30</b>	Accueil des concurrents, contrôles administratifs, remise des dossards.
		<b>7H45</b>	Briefing (ligne de départ)
		<b>8H</b>	<u>DEPART</u>
	<b>RAID Découverte</b>	<b>6H45 à 8H</b>	Accueil des concurrents, contrôles administratifs, remise des dossards
		<b>8H15</b>	Briefing (ligne de départ)
		<b>8H30</b>	<u>DEPART</u>
	<b>RAID Génération</b>	<b>8H45 à 9H30</b>	Accueil des concurrent, contrôles administratifs, remise des dossards
		<b>9H45</b>	Briefing (ligne de départ)
		<b>10H</b>	<u>DEPART</u>

PARCOURS FAMILLE (Randonnée Orientation) :

Les départs auront lieu à l'Avel Sport, sur deux créneaux :

- Le matin : entre 9H30 à 11H30
- L'après-midi: entre 14H et 15H30

Pour information, la distance du parcours Famille est de 10KM, 12 balises possibles, et n'est pas chronométré. Il peut donc être effectué en courant ou en marchant.



## **ARTICLE 3 : MODALITES D'INSCRIPTION**

### **3.1 : Inscriptions :**

Les participants s'engagent à se soumettre au règlement par le seul fait de leur inscription tout en acceptant l'exploitation des images et des photos faites lors de cette journée.

L'ordre des inscriptions se fera de façon chronologique à réception des dossiers complets (les retardataires seront inscrits sur liste d'attente en cas de désistement).

(L'organisation se réserve le droit de clôturer les inscriptions si le nombre de dossards disponibles est atteint avant cette date).

L'ensemble des inscriptions a lieu en ligne sur le site

[www.raidplougastel.com](http://www.raidplougastel.com)

	Parcours Aventure (par équipe de 2 personnes)	Parcours Découverte (par équipe de 2 personnes)	Parcours Génération (par équipe de 2 personnes)	Parcours Famille (Randonnée Orientation)
Montant de l'inscription	72€	42€	20€	11€
Date Limite	Dimanche 18.06 23H	Dimanche 18.06 23H	Dimanche 18.06 23H	Sans (inscriptions sur place possibles)
Conditions	2 personnes majeures Certificat médical	2 personnes (dont 1 majeure au minimum, âge minimum 16 ans) Certificat médical	1 adulte et 1 ou 2 enfants de 8 à 16 ans Certificat médical	sans



### 3.4 Modalités de remboursement:

En cas de désistement d'une équipe avant le samedi 24 Juin (uniquement pour cause de blessure, certificat médical à l'appui), les participants seront intégralement remboursés. Passé ce délai, la direction de course ne pourrait garantir le remboursement.

### ARTICLE 4 : RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards s'organise comme suit :

- Raid Aventure : retrait possible le samedi 24 Juin de 17H à 19H et le Dimanche 25 Juin de 06h45 à 07h30.
- Raid Découverte : retrait possible le samedi 24 Juin de 17H à 19H et le Dimanche 25 Juin de 06h45 à 08H.
- Orientation famille : pas de dossard.

### ARTICLE 5 : PIECES JUSTIFICATIVES

Chaque équipe devra nommer un capitaine responsable d'équipe (obligatoirement une personne majeure).

Lors de l'inscription sur le site internet, le capitaine (équipier N°1) centralisera l'ensemble des documents en vérifiant que le dossier soit bien **COMPLET**\*.

\*Raid Aventure: Un certificat médical de non contre-indication de la **pratique du sport en compétition** en cours de validité sera exigé.

*Chaque concurrent veillera à avoir souscrit une assurance en responsabilité civile et une assurance individuelle accident.*



## MATERIELS OBLIGATOIRES :

- # 1 VTT et 1 casque rigide réglementaire
- # 1 nécessaire de réparation
- # 1 téléphone portable chargé avec le numéro Sécurité (Directeur de course) enregistré.
- # 1 petit ravitaillement (eau)
- # **1 pochette plastique étanche** (pour carte orientation papier)
- # 1 boussole
- # 1 couverture de survie

## MATERIELS CONSEILLES :

- # 1 trousse de secours (strap, antiseptique, compresses)
- # 1 montre,
- # 1 compteur kilométrique

### **Article 6 : RESPONSABILITE**

Tout matériel personnel reste sous la seule responsabilité des participants, même lorsqu'il est déposé dans le parc d'assistance. En aucun cas, les participants ne pourront se retourner contre l'association ou ses membres pour pertes, vols ou détériorations (nous conseillons d'apporter un antivol lors des épreuves où le VTT est au « parking »).

**Un chèque de caution de 50€ par équipe vous sera demandé au moment de la remise des dossards, pour couvrir l'éventuelle perte de la puce électronique. Le chèque vous sera restitué à l'arrivée, en l'échange de la puce.**

### **Article 7 : RESPONSABILITE CIVILE**

L'association « POUR TOM », dans le cadre de ce RAID, a contracté une assurance couvrant le risque de responsabilité civile des organisateurs, des bénévoles et des participants. Les licenciés bénéficient d'une assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement.



### **Article 8 : SECURITE**

La sécurité sera l'affaire de tous, l'organisateur incite à réaliser son parcours en respectant les règles d'hygiène ainsi que les règles de sécurité.

La manifestation sera encadrée par une équipe de la Protection civile du Finistère.

### **Article 9 : DROIT A L'IMAGE**

Un reportage photo et vidéo sera effectué dans le cadre de cette manifestation, dont les photos seront publiées sur les divers médias dont disposent l'organisateur et ses partenaires. Vous acceptez donc, par la présente, la diffusion de photos pouvant vous concerner sur les médias qu'utilisent les organisateurs de l'événement.

### **Article 10 : ANNULATION**

Un directeur de course est nommé par l'organisateur pour cette compétition. Il a tout pouvoir de décision et ce, sans appel. En particulier, en cas de force majeure il sera autorisé à annuler l'épreuve au dernier moment comme de l'arrêter au cours de son déroulement. À quelque titre que ce soit, il ne sera pas procédé dans ce cas à un quelconque remboursement de frais d'engagement.

### **Article 11 : CNIL**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Vos coordonnées pourront être cédées aux partenaires de l'épreuve.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez prendre contact avec les organisateurs de la course. Le Raid Plougastel certifie avoir réalisé une déclaration concernant la protection des informations personnelles auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés).

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 a l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en adressant par mail une demande [asso.pourtom@gmail.com](mailto:asso.pourtom@gmail.com).



## Article 12 : REGLEMENT

Chaque concurrent s'engage à se soumettre au règlement par le seul fait de s'inscrire au **RAID PLOUGASTEL**, de respecter la nature et les propriétés qu'il traverse.

- **Tout au long de la manifestation, vous devez respecter le code la route.** En cas de non-respect du code de la route, les équipes seront disqualifiées. Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques.
- Chaque concurrent doit impérativement porter son **dossard et installer la plaque cadre sur son VTT** (fournis par l'organisation) sur l'ensemble de la manifestation.
- **À tout moment, les 2 concurrents de la même équipe doivent être ensemble.** Si toutefois une équipe subit l'abandon de l'un de ses membres au cours d'une épreuve, elle peut continuer mais est déclarée hors course. Elle devra prévenir la direction de course. En cas d'abandon général de l'équipe, la direction de course devra aussi être prévenue.
- Pour des questions de sécurité, des barrières horaires sont définies pour les trois parcours. En cas de dépassement de l'horaire indiqué, l'équipe ne pourra pas continuer et devra directement rejoindre le point d'arrivée.
- Pour toutes les épreuves, une assistance technique extérieure est interdite. Il revient à chaque équipe de prévoir le matériel de réparation nécessaire.
- Respecter l'ensemble du matériel qui est mis à votre disposition (tout déplacement de balises ou détériorations seront éliminatoires).
- Respecter les personnes qui encadrent les activités,
- Respecter les sites (ne pas pénétrer dans les propriétés privées ; ne pas jeter de détritrus).
- Porter le casque (VTT) – obligatoire (sous peine d'élimination),
- S'assurer que votre VTT est conforme aux normes de sécurité en vigueur. **Les VTT électriques ou avec d'autres moyens de propulsion que la force humaine sont strictement interdits.**
- Respecter les consignes de sécurité qui pourraient être données par les bénévoles sur les différentes épreuves.



### **Article 13 : RESTAURATION/HEBERGEMENT**

Des ravitaillements sont prévus sur chaque parcours, et un ticket Repas/boisson sera offert à chaque participant à l'arrivée.

Le site du Raid au complexe sportif sera fermé la veille de l'évènement ; si vous souhaitez un hébergement à proximité, la commune dispose d'un camping:

### **CAMPING SAINT-JEAN**

1910 Route de la Chapelle St-Jean 29470 Plougastel-Daoulas

E-mail : [info@campingsaintjean.com](mailto:info@campingsaintjean.com)

Tél : 02 98 40 32 90

<https://www.campingsaintjean.com>

Nous restons disponibles pour toute précision à ce règlement, et vous accueillerons avec plaisir le  
Dimanche 25.06 à l'Avel Sport à Plougastel,

Les organisateurs du Raid Plougastel